

18 brumaire. Nommé, sous le Consulat, chef du bureau de législation étrangère au ministère de la justice, il occupa, sous la Restauration, le poste de chef du bureau des grâces. Brosse-lard a publié : une *Ode sur la mort du duc de Brunswick* (1787); une traduction estimée du traité *De officiis* de Cicéron (1792, in-8°); la traduction du *Code général pour les États prussiens* (1801, 5 vol. in-8°), en collaboration avec Weiss et Lemierre d'Argy, etc.

BROSSEMENT s. m. (bro-se-man — rad. broser). Action de broser : *L'expérience a montré que l'étrélement et le brossement contribuent à la propreté du porc.* (Thaër.)

BROSSER v. a. ou tr. (bro-sé — de brosse). Frotter avec la brosse : *Brosser son habit. Se faire broser le corps par son domestique. Il montrait comment doit se panser le cheval de madame, que Constantin ne brossait pas à sa fantaisie.* (Balz.)

Sois-moi fidèle, ô pauvre habit que j'aime,
Ensemble nous devenons vieux.
Depuis dix ans je te brosse moi-même,
Et Socrate n'eût pas fait mieux.

BERANGER.

« Nettoyer avec la brosse les habits de : *J'ai brossé monsieur tout le matin.* » Frictionner avec la brosse le corps de : *Se faire broser par son domestique.*

— Fig. et pop. Vaincre, battre, sans doute en supposant ironiquement que les coups donnés sont destinés à secouer la poussière : *Ce maraudeur a été surpris, et on l'a brossé. Je veux vous brosser aux échees.*

— Peint. Peindre ou ébaucher avec la brosse : *Brossez une toile de vingt pieds, sur un sujet historique, vous passerez pour un artiste sérieux.* (Th. Gaut.)

— Argot des employés. *Brosser son habit*, Etre mandé devant un chef d'administration, pour y recevoir une semonce. Cette phrase, on ne peut plus vulgaire, quand elle est prise dans son sens propre, fait dresser les cheveux sur la tête de l'employé fautif. Un garçon ouvre la porte, et d'une voix grave laisse tomber un nom. Toutes les têtes se lèvent. Gare à celui que le directeur invite à comparaître devant lui. Le malheureux pâlit; il pivote sur sa chaise, se dresse comme si un ressort le poussait, quitte ses manches de lustrine et... donne un coup de brosse à son habit afin de paraître décentement devant son chef. Il suit le garçon, et, pendant ce temps, les commentaires roulent sur son compte parmi ses collègues : un tel a brossé son habit; il va recevoir un suif. Tout le bureau est en éveil, et dès que l'employé reparait, on l'entoure, on le questionne; mais s'il a réellement reçu une admonestation, il ne manque pas de cacher son trouble et de dire que M. le directeur avait une confiance importante à lui faire, une confiance relative à son avancement. Nous avons connu, et nous le connaissons encore, car, en écrivant ces lignes, nous le voyons assis à trois pas de notre bureau, un employé de la Ville qui, lorsque son cerbère l'avait mandé dans son cabinet, disait invariablement à ses camarades de chambre qu'il venait de recevoir une gratification. Comme il en avait reçu une douzaine de ce genre dans l'année, l'administration jugea prudent de se priver de ses services, sous le prétexte fallacieux qu'en allant ce train-là, il mettrait à sec la caisse réservée aux gratifications.

— v. n. ou intr. Vénér. Courir à travers les bois, les buissons, qui portaient autrefois le nom de *brasse* : *Le cerf brosse. Nous brossâmes deux heures durant. Quand un cerf traverse un fort sans suivre aucun chemin, il brosse.* (E. Chapus.)

Se brosser v. pr. Brosser ses vêtements : *Brossez-vous, votre habit est couvert de poussière.*

— Etre brossé, devoir être brossé : *Cette étoffe est si légère qu'elle ne se brosse pas sans danger. Un chapeau de paille ne se brosse pas ainsi.*

— Loc. fam. Se brosser le ventre, Etre privé de manger : *Pendant que les deux gloutons se gorgaient, moi je me brossais le ventre.* « S'emploie au fig. avec le sens de Etre privé de quelque chose et s'en moquer : *Je n'en brosse le ventre, Je m'en moque, Je n'y tiens pas.* » On dit dans le même sens : *Je n'en bats l'œil.*

BROSSERIE s. f. (bro-se-ri) — rad. brosse). Fabrication et commerce des brosses. « Atelier où l'on fabrique des brosses. » Machine rotative qui sert à exécuter le brossage des draps.

BROSSES (de), célèbre magistrat, historien et archéologue français. V. DEBROSSES.

BROSSET (Marie-Félicité), orientaliste, né à Paris en 1802. Il étudia la plupart des langues de l'Orient, fut ensuite obligé de se faire compositeur et correcteur d'imprimerie pour vivre, et enfin, au commencement du règne de Louis-Philippe, alla se fixer en Russie, où il devint professeur de littérature arménienne et géorgienne, membre de l'Académie de Saint-Petersbourg, bibliothécaire (1842), conseiller d'Etat, etc. Il a publié beaucoup de travaux, traductions, notes, mémoires, sur la littérature, la langue, l'histoire, la géographie, etc., de la Géorgie. Ses principales publications sont : *Chronique géorgienne* (1830,

in-8°); *Mémoires inédits sur la langue et l'histoire géorgiennes* (1834, in-8°); *L'Art libéral, ou Grammaire géorgienne* (1836, in-8°); *Description géographique de la Géorgie*, par le tzarevitch Wakhoucht, traduite en français, avec cartes (1842); *Rapport sur un voyage archéologique dans la Géorgie et dans l'Arménie* (1849-1851, in-8°); enfin, la traduction de *L'Histoire de la Géorgie* (1849-1857, 2 parties in-4°), et des *Eclaircissements relatifs à l'histoire de la Géorgie* (1851).

BROSSETTE (Claude), érudit, littérateur, né à Lyon en 1671, mort en 1743. Il doit surtout sa célébrité à son édition des *Œuvres de Boileau*, avec des *éclaircissements historiques* (1716). Ces éclaircissements sont un peu minutieux et quelquefois puérils; mais ils offrent de l'intérêt et ont été souvent mis à contribution. On a publié en 1770 les *Lettres familières de Boileau et Brossette*. Une édition plus complète de cette correspondance a été donnée en 1858 par M. Laverdet, avec une introduction de Jules Janin. Cette édition a été faite sur les manuscrits autographes, payés 4,200 francs. Le premier éditeur les avait payés 85 francs, en 1767, y compris le testament autographe de Boileau; et, son édition faite, les avait remis en vente au prix de 50 francs. On sait que Brossette, avocat à Lyon, s'était, fort jeune encore, mis en tête d'être le commentateur de Boileau. Il avait rendu quelques services au poète, et il en profita pour insinuer, à force d'admiration, de soins et de persévérance, dans l'amitié du vieillard, pour imposer à sa paresse une correspondance assez active, pour obtenir sur sa vie et ses ouvrages des renseignements et des éclaircissements qui devaient

Aux Saumaises futurs épargner des tortures.

Le voyant si exclusivement préoccupé de cet objet unique, l'auteur du *Lutrin* lui dit un jour : « A l'air dont vous y allez, vous saurez mieux votre Boileau que moi-même. » Brossette a donné aussi une édition de *Régnier*, avec des notes intéressantes. On a perdu son commentaire sur Molière, et on doit d'autant plus le regretter, qu'il avait reçu des renseignements de Despréaux, de Baron et autres personnes bien informées. La *Correspondance entre Boileau-Despréaux et Brossette* a été publiée par Laverdet (1858, in-8°).

BROSSEUR s. m. (bro-seur — rad. brosse). Domestique spécialement chargé du nettoyage des vêtements : *J'ai renvoyé mon brosseur. Chaque officier de l'armée a son brosseur.* « Ouvrier qui frotte les appartements : *Faire venir les brosseurs pour préparer un logement.*

— Techn. Règle avec laquelle le règleur de papier égalise la longueur des plumes.

— Peint. Artiste qui fait usage de la brosse : *Le Tintoret, le plus grand remueur de machines, le plus intrépide brosseur qui ait jamais existé, et qui ait gagné de vitesse Luca fa presto.* (Th. Gaut.)

BROSSIER s. m. (bro-siô — rad. brosse). Individu qui fabrique ou vend des brosses et quelques objets du même genre.

BROSSIER (Marthe), illuminée française, née à Romorantin, d'un tisserand de cette ville, vivait dans la seconde moitié du xvi^e siècle. L'existence singulière de cette fille a été racontée par Duchesne dans ses *Antiquités des villes de France*. C'est surtout d'après cet auteur que nous allons, à notre tour, l'esquisser à grands traits.

Les scandales religieux d'Aix (1610), de Loudun (1632) et de Louviers (1633) étaient loin encore; bien loin, Louise et Madeleine Bavent, les nonnes malades, hystériques, folles. Le triomphe de Satan ne doit être définitif qu'au xvi^e siècle. Au xvi^e cependant, les possédées sont nombreuses déjà, et déjà les intéressés s'en servent comme d'instrument de propagande. Ainsi fit-on à l'égard de Marthe Brosnier.

Tout enfant encore, cette jeune fille fut atteinte d'une maladie intermittente en ses crises, et dont les symptômes indiquaient certainement une épilepsie : écume à la bouche, yeux égarés, mouvements convulsifs et puis roideur des membres, etc. On préféra la croire en la possession du diable et on la soumit à l'exorcisme; mais l'eau bénite n'y fit rien. Alors le père, abandonnant son métier, auquel il gagnait peu sans doute, se mit à courir le monde avec sa fille, en la montrant aux curieux pour de l'argent.

Lorsqu'il apprit ce singulier et honteux trafic, le parlement intervint, et, par arrêt du 24 mai 1599, ordonna à Brosnier et à sa fille de retourner en leur pays de Romorantin et de n'en plus sortir, sous peine de punition corporelle. « Ainsi le diable fut condamné par arrêt. » Mais le clergé ligueur vit ce qu'il pourrait tirer de cette pauvre folle, et, faisant peu de cas de la parole d'un évêque et de l'arrêt d'un parlement, il cria bien fort qu'on étouffait une voix prophétique, dont Dieu voulait se servir pour convaincre les hérétiques. Allant plus loin encore, il fit enlever la jeune fille et la fit conduire à l'abbaye de Sainte-Geneviève, que dirigeait l'abbé Joseph Le Foulon. Ce furieux ligueur gagna à prix d'argent quelques médecins, qui déclarèrent Marthe Brosnier vraiment possédée de l'esprit malin; puis, après l'avoir catéchisée, il la

lança en avant contre les ennemis de son parti.

Le célèbre docteur Marescot voulut convaincre de supercherie la prétendue démoniaque; il voulut protester au nom de la science, mais sa voix fut étouffée par les ligueurs intéressés. Le parlement intervint alors une seconde fois, ordonna que l'arrêt rendu le 24 mai 1599 fût exécuté, et fit en outre saisir le temporel des deux plus ardents protecteurs de la jeune fille : Alexandre de La Rochefoucauld, abbé de Saint-Mesmin d'Orléans, prieur de Saint-Martin, et son frère le cardinal-archevêque de Clermont et abbé de Sainte-Geneviève. L'abbé de La Rochefoucauld ne se tint pas encore pour battu et emmena ce jouet des ambitieux à Rome, dans l'espoir que le pape prendrait en main sa cause, qui était devenue celle des ligueurs, celle de l'Eglise, la sienne propre; mais le pape, prévenu de l'imposture, ne voulut pas recevoir la prétendue démoniaque. Elle mourut à quelque temps de là.

Comme on le voit, à cette époque de foi aveugle, le charlatanisme le plus grossier était un des moyens les plus puissants de prosélytisme, nous pourrions dire d'abrutissement. Marthe Brosnier, comme toutes ses pareilles, se prétendait possédée du diable. A ce titre, elle était douée de toutes sciences, possédait toutes les langues et devait éprouver une aversion instinctive à l'approche de tout objet sacré. Or, voici comment cette pauvre fille, exploitée par d'habiles et après jongleurs, parvenait à démontrer sa mission infernale. L'official d'Orléans, qui se défiait de cette possédée, lui annonça un jour qu'il allait l'exorciser en lui récitant de saintes prières, et il conjuga deux verbes latins. Aussitôt voilà notre démoniaque qui se met à exécuter toutes les convulsions et toutes les cabrioles de son répertoire; elle s'élevait parfois à plus de quatre pieds de terre. Nos modernes Mogadors ne seraient pas capables d'en faire autant; nous dégrènerons. Une autre fois, l'évêque d'Angers, qui pratiquait aussi un grand scepticisme à son endroit, l'invita à sa table et fit verser à son insu de l'eau bénite dans son verre. Notre démoniaque l'avalait sans plus de convulsions que si c'eût été un verre d'eau sucrée. Ensuite l'évêque la fit approcher d'un bénédiction où l'on avait versé de l'eau ordinaire, et voilà Marthe qui se roule par terre, grince les dents, écume et fait les grimaces les plus diaboliques. Faignant alors de la vouloir exorciser, l'évêque prit un Virgile, et lut d'une voix grave le premier vers de l'*Enéide* : *Arma virumque cano...* Cet hémiistiche porta les convulsions de notre possédée à leur dernier degré de paroxysme. Comme on le voit, c'était de la part de l'évêque d'Angers une véritable démonstration en trois points, un sermon dans toutes les règles du syllogisme.

Telle est, bien abrégée, certainement, l'histoire de Marthe Brosnier. Ceux des lecteurs qui seraient curieux de connaître tout au long le singulier épisode qui la rendit un instant célèbre pourront le lire dans un livre devenu très-rare, et qui a pour titre : *Discours véritable sur le fait de Marthe Brosnier de Romorantin, prétendue démoniaque* (Paris, 1599).

Le théâtre espagnol possède en son répertoire et sous ce titre : *Comedia nueva Maria la Romorantina da un ingenio de esta corte*, une comédie-bouffe dont l'héroïne est cette pauvre femme épileptique et folle. Marthe, par un mouvement inconscient, a donné un soufflet à sa mère; sa mère, en colère, a donné le diable au corps, et s'en sert pour rendre victorieux en toutes les circonstances le roi Henri, qui, pour lors, combat les rebelles de Nantes et d'Orléans. Tout à coup survient l'évêque d'Angers; il exorcise la possédée, chasse l'esprit malin, et tous les personnages de l'écrivain. *Et assombré de la Francia Maria la Romorantina.*

BROSURE s. f. (bro-su-re — rad. brosse). Techn. Couleur appliquée à la brosse sur les peaux.

BROT (Charles-Alphonse), littérateur français, né à Paris en 1809, entra à dix-huit ans dans l'étude d'un avoué, fut ensuite commis chez un banquier et se tourna enfin vers la littérature. Il débuta, en 1830, par les *Chants d'amour* (in-8°), recueil de poésies publiées d'abord en grande partie dans le *Voltaire*. Depuis, il a écrit une certaine quantité de romans et de pièces de théâtre. Parmi les ouvrages appartenant au premier genre, nous citerons : *Priez pour elle!* (1833, 2 vol. in-8°); *Ainsi soit-il!* (1833); *Jane Grey* (1835, 2 vol., 8^e édit., 1838), qui a fourni le sujet du drame ci-dessous rappelé; *Carl Sand* (1836, 2 vol.); la *Comtesse aux trois galants* (1839, 2 vol.); la *Nuit terrible* (1840); les *Secrètes de famille* (1841, 2 vol.); la *Sirène de Paris* (1845, 2 vol.); le *Reveille-matin* (1847, 2 vol.); la *Terre promise* (1849, 2 vol.); *Deux coups de tonnerre* (1853, 2 vol.); *En 93*; le *Bourreau du roi*, etc. Au théâtre, il a donné les drames suivants : *Juliette* (1834); la *Lescomb* (1841), en collaboration avec Antony Béraud; la *Tour de Londres* (1855); *Jane Grey* (1856), en cinq actes, avec M. Eugène Nus; la *Marnière des saules* (Galté, 1858), en cinq actes, avec M. Charles Lemaitre. M. Alphonse Brot a de plus fourni à divers recueils et journaux des articles de genre, des nouvelles et des poésies.

BROTÈRE s. f. (bro-tè-ro — de *Brotero*, botan. portugais). Bot. Genre de plantes, de la famille des byttneriacées, comprenant quelques sous-arbrisseaux qui croissent dans l'Afrique tropicale.

BROTÈRO (Félix DE AVELLOR), célèbre botaniste portugais, né près de Lisbonne en 1744, mort en 1828, se compromit auprès du saint-office en 1778, et vint à Paris, où il resta jusqu'en 1780. Il eut pour maîtres Daubenton, Vicq-d'Azyr, Brisson, Laurent de Jussieu, et fut admis ensuite dans la société de Condorcet, de Lamarck et de Cuvier. De retour dans sa patrie, à l'époque de la Révolution, il obtint la chaire de botanique et d'agriculture de Coimbre, fut nommé en 1800 directeur du Musée Royal et du Jardin botanique, quitta cet emploi lors de l'invasion française et se retira dans un faubourg de Lisbonne, où il vécut dans un état voisin de la misère, d'où parvint à le tirer l'intervention généreuse de Geoffroy Saint-Hilaire. En 1821, il fut élu député aux cortès constituantes pour la province de l'Estremadure. Son ouvrage le plus important a pour titre : *Phytographia lusitânica selector* (1816-1827, 2 vol.). Citons aussi : *Compendio elemental de botânica* (1788, 2 vol. in-8°) et *Flora Lusitana* (1804).

BROTÈROA s. m. (bro-tè-ro-a — de *Brotero*, botan. portugais). Bot. Genre de plantes, de la famille des composées, tribu des sénécioni-dées, appelé aussi naumburgie : *Le brotéroa est originaire de l'Amérique australe.* (J. De-caisne.)

BROTHÉE, fils de Vulcain et de Minerve ou d'Aglaé, qui, désespéré de son extrême laid, se précipita dans le cratère de l'Etna.

BROTÉE s. m. (bro-té — nom mythol.). Genre de scorpions.

— Entom. Genre d'insectes coléoptères tétramères, de la famille des charançons.

BROTHERS (Richard), illuminé anglais, né à Terre-Neuve vers 1760, mort vers 1830. Il était lieutenant de marine lorsque, ses facultés intellectuelles s'étant dérangées, il fut atteint d'une monomanie religieuse. Brothers se déclara le neveu d'Almighty, prince des Juifs, envoyé pour ramener le peuple dans la terre de Chanaan et le rétablir dans son ancienne splendeur; il annonça la destruction de Londres par un tremblement de terre, la chute des empires de Turquie et de Russie; enfin il prêcha une religion nouvelle, et se fit un certain nombre de prosélytes. Les prédications et les prophéties de Brothers causèrent une certaine agitation qui attira l'attention du gouvernement anglais. Brothers fut arrêté, soumis à l'examen d'une commission médicale et enfermé comme fou à l'hospice de Bedlam, où il mourut. Parmi ses ouvrages, écrits en anglais, nous citerons : *Connaissance révélée des prophéties et des temps, livre écrit sous l'inspiration de Dieu et publié par son ordre sacré* (Londres, 1794, in-8°); *Livre sur la chute des empires de Turquie, d'Allemagne et de Russie* (1794); *Lettre à miss Cott, fille du roi David, et future reine des Hébreux* (1798, in-8°); *Description de Jérusalem avec le jardin d'Eden* (1802), etc.

BROTIER (Gabriel), jésuite, littérateur, bibliothécaire du collège Louis-le-Grand, né à Tannay (Nivernais) en 1729, mort en 1789. L'histoire, les sciences naturelles, l'érudition littéraire, l'archéologie, la théologie, occupèrent tous les instants de cette laborieuse existence. Ses travaux sont aujourd'hui dépassés, mais il n'en a pas moins, en son temps, rendu des services réels que les érudits qui l'ont mis à contribution n'ont été que trop portés à oublier. Il établit surtout sa réputation par ses suppléments latins de Tacite, qui, comme on le sait, ne nous est parvenu que mutilé, et par ses commentaires de cet auteur, dont il donna une édition en 1771. On lui doit encore une édition du *Plutarque* d'Amiot, un *Traité des monnaies romaines, grecques et hébraïques* (1760, in-4°), et divers écrits que les travaux de la critique et de la philologie modernes ont fait oublier.

BROTIER (André-Charles), mathématicien, botaniste et humaniste, neveu du précédent, né à Tannay (Nivernais) en 1751, mort en 1798. Il entra dans les ordres et professa les mathématiques à l'Ecole militaire. Pendant la Révolution, il fut plusieurs fois impliqué dans les complots contre la République, et fut enfin condamné à mort pour sa participation à la conspiration royaliste de Lavillehernois (1797), dont le but était l'embauchage des troupes pour les Bourbons. Sa peine fut commuée, et il fut seulement déporté à Cayenne, dont le climat meurtrier lui fit un tombeau l'année suivante. Brotier avait dirigé en 1791 le *Journal général de France*, d'où une édition des *Œuvres morales de la Rochefoucauld*, une traduction du *Manuel d'Epictète* (1794), collaboré à l'*Année littéraire*, etc.

BROTONNE (Frédéric-Pascal DE), littérateur français, né à Maureville-sur-Risle en 1797, mort en 1865. Il devint, en 1819, employé à la bibliothèque de Sainte-Geneviève, dont il finit par être conservateur-administrateur. On a de lui : *Histoire de la filiation et de la migration des peuples* (1837, 2 vol. in-8°); une traduction de *L'Histoire de Don Quichotte de la Manche* (1837, 2 vol. in-8°); *Civilisation primitive ou Essai de restitution de la période antéhistorique* (1845, in-8°), etc.